LA POLLUTION

GRANDS LACS—LE COÛT DU NETTOYAGE—LA PROPOR-TION À ACQUITTER PAR LE CANADA

M. Walter Deakon (High Park): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre chargé de l'environnement. En raison de la déclaration du ministre ce matin, a-t-il une estimation de ce qu'il en coûtera pour nettoyer les Grands lacs? Si oui, dans quelle proportion le Canada s'acquittera-t-il des frais?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, dans ma déclaration de tout à l'heure, j'ai dit que les États-Unis auront à payer beaucoup plus de frais que nous. Le rapport détaillé, publié l'an dernier par la Commission mixte internationale, donnait à entendre que ce nettoyage coûterait six à sept fois plus cher aux États-Unis qu'au Canada.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN ET LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS À WASHINGTON

M. Paul St. Pierre (Coast Chilcotin): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Au cours des entretiens à Washington ces jours derniers, a-t-on soulevé la question de l'attitude du gouvernement canadien à l'endroit du pipe-line transalaskien et de la navigation des pétroliers le long de la côte ouest de la Colombie-Britannique? Si oui, quels ont été les résultats?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, la question a été soulevée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'en est entretenu avec le secrétaire d'État Rogers hier, pendant quelque temps. Comme notre secrétaire d'État sera de retour à la Chambre lundi, il nous fera peut-être un compte rendu sur le sujet.

LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE—LE CAS DE L'ONTARIO MÉRIDIONAL ET LES ENTRETIENS DE WASHINGTON

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le rapport du ministre avait trait presque exclusivement à la pollution de l'eau. A-t-on discuté de projets, ou quels sont les projets du gouvernement, pour le contrôle de la pollution de l'air dans le sud de l'Ontario dont, d'après diverses estimations, les 90 p. 100 sont causés par nos voisins du Sud? La question a-t-elle été discutée?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Oui, monsieur l'Orateur, et assez longuement. Il a été décidé, pour ce qui de l'accord conclu pour l'automne, de nous en tenir à l'eau. D'autre part, on prévoit recevoir, cet été, un rapport de la Commission mixte internationale sur les problèmes de la pollution de l'air dans les régions de Detroit et de Windsor. Une fois ce rapport en main, nous pourrons créer une commission de travail pour peut-être aboutir à un accord international semblable à celui de la pollution de l'eau.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE ET LES ENTRETIENS DE WASHINGTON

M. Davis Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, a-t-on envisagé de charger la Commission mixte internationale de l'étude de la pollution par le pétrole dans les détroits Juan de Fuca et de Georgie comme on l'a fait pour les Grands lacs, afin d'en présenter les résultats au Département de l'Intérieur des États-Unis dans le cadre de son analyse du projet de loi relatif à la circulation des pétroliers entre la baie Prudhoe et Valdez?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu de discussion officielle à ce sujet. L'arrangement est toutefois possible et il pourrait être pris en considération avec soin.

M. Anderson: A propos du programme canado-américain contre les déversements de pétrole dans les Grands lacs dont le ministre a parlé dans sa déclaration et qui doit avoir un effet préventif, a-t-il été aussi question d'étendre ce programme à la côte ouest comme à la côte est du Canada?

L'hon. M. Davis: Là encore, monsieur l'Orateur, la réponse est non. Hier, les discussions ont porté sur les recommandations spécifiques de la Commission mixte internationale relatives aux Grands lacs qui seront officialisées par la signature d'un document l'automne prochain. Toutefois, après la réunion, on a parlé d'appliquer des accords de ce genre à d'autres régions le long de notre frontière avec les États-Unis.

GRANDS LACS—L'ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL AVEC L'ONTARIO ET LE PARTAGE DES FRAIS

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Jai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement fédéral et la province d'Ontario ont-ils discuté du partage des frais d'épuration?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Oui, monsieur l'Orateur. Il a fallu conclure un accord de principe avec l'Ontario avant de pouvoir aller à Washington hier. Il nous faudra toutefois préciser les modalités de cet accord qui entraîne des dépenses. Nous nous sommes entendus sur les principes de base, mais nous n'avons pas encore fixé les sommes en cause.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN— LES ENTRETIENS DE WASHINGTON

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Alors qu'une excellente occasion se présentait de discuter le pipe-line transalaskien avec le secrétaire d'État des États-Unis, pourquoi le secrétaire d'État du Canada aux Affai-